

Demande de subvention exceptionnelle

Année : 2017

* *Pour un évènement spécifique ou une manifestation exceptionnelle*

* *L'association a-t-elle fait une assemblée générale ?*

Oui Non

* ■ DESCRIPTIF DE L'ACTION

* Désignation:

* Date :

* Lieu de réalisation :

* Durée :

* Objectifs:

* Nombre de participants attendus :

- Inscrits :
- Accompagnateurs :
- Autres :

■ PARTENARIAT

* Montant prévisionnel de l'évènement €

Partenaires publics de la manifestation

* Montant de la subvention sollicitée €

* à renseigner obligatoirement sur toutes les pages.

BUDGET PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION

* CHARGES		* PRODUITS	

* Fait à * le * Nom et signature du responsable

* Cachet de l'organisme

COMPTE DE RESULTAT DE LA MANIFESTATION
A RETOURNER IMPERATIVEMENT SOUS 1 MOIS APRES LA MANIFESTATION

* CHARGES		* PRODUITS	

* Fait à le Nom et signature du responsable

* Cachet de l'organisme

* à renseigner obligatoirement sur toutes les pages.

Attestation sur l'honneur

* **Nom de l'association :**

* **Numéro d'identifiant mairie**

* **Montant du concours financier sollicité :**

* **A titre exceptionnel**

€

* Je soussigné(e) (Nom, Prénom, Qualité)
Représentant légal de l'association précitée

➤ **Certifie exacts, sincères et véritables** les renseignements figurant dans le présent dossier avec ses annexes et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés, et accepte de communiquer, à la demande de la Ville d'Allasac, tout document complémentaire destiné à les vérifier.

➤ Prend l'engagement, au nom de l'association :

- **de fournir les justificatifs comptables de la manifestation.**

- **de fournir un RIB**

- **de transmettre à la mairie d'Allasac un compte rendu financier dans le délai de UN mois suivant l'organisation de la manifestation exceptionnelle ou spécifique**

➤ Déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :

- Qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal.
- Qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionner).
- Que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non utilisation ou d'utilisation incomplète.
- Que l'attribution d'autres subventions pourra être compromise en cas de non respects des éléments sus nommés.

➤ Autorise la ville d'Allasac à diffuser sur le site Internet (<http://www.allasac-correze.com/>) les renseignements concernant l'état civil de l'association : nom de l'association, ses coordonnées, le descriptif de ses activités, lieu et horaires de permanences, nom du président, nom et coordonnées de la personne à contacter.

* Fait à

* Le

* Signature et nom du Représentant légal
(Président, Trésorier)

* Cachet de l'association